

CAPSO MIXTE LYON



Cette année, le syndicat CGT a décidé de ne pas faire de déclaration liminaire, car malheureusement, les années se suivent et se ressemblent.

Toujours les retards de paiement pour les personnes qui avancent, pour celles qui sont jurys d'essais, pour les reprises d'ancienneté des groupes 6.

Et maintenant, nous venons d'apprendre que ces reprises d'ancienneté ne sont pas maintenues lors de l'avancement au groupe supérieur.

Alors, allez expliquer à des collègues de plus de 55 ans qu'ils n'auront aucune perspective d'évolution jusqu'à leur départ à la retraite.

Le manque de postes ouverts dans certains établissements, le non-rattrapage perdu du fait de mauvaises orientations de l'administration (exemple de l'EDIACA une nouvelle fois !), continuent également de dégrader les conditions de travail des personnels et le fonctionnement des services.

Alors à quoi bon répéter chaque année les mêmes alertes, les mêmes revendications, les mêmes constats, si rien n'avance réellement ?

Les agents sont lassés. Lassés de devoir réclamer ce qui devrait être normal : être payés correctement et dans des délais raisonnables, voir leur ancienneté reconnue, pouvoir bénéficier d'une évolution de carrière digne de ce nom, travailler dans des services qui disposent des moyens humains nécessaires.

La CGT continuera néanmoins à porter la parole des personnels et à dénoncer des décisions qui pénalisent une nouvelle fois les agents, en particulier les plus anciens, ceux qui ont pourtant consacré des années au service public.

Les collègues attendent désormais des actes, et non plus des promesses.

A Lyon le 28 mai



Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat
263 rue de Paris -Case 541 -93515 Montreuil
Cedex
Tél. 01 55 82 89 00
Mail : trav-etat@cgt.fr



Ne pas jeter sur la voie publique